

Affaires courantes

toute nouvelle importation d'Afrique du Sud de T-shirts ou autres vêtements?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le gouvernement a pris contre l'Afrique du Sud à peu près toutes les sanctions imaginables, mais comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a déclaré à Langkawi et comme l'indique le Commonwealth dans la Déclaration de Langkawi, nous sommes naturellement prêts à faire davantage.

Mon ami s'en souvient, j'ai dit aux Nations Unies que nous étions prêts à imposer des sanctions totales et à rompre toute relation. Les dirigeants de pays amis en Afrique méridionale nous ont convaincus qu'après le paroxysme du printemps dernier, d'heureux progrès étaient à prévoir pour l'automne, et c'est dans une large mesure ce qui est arrivé. Nous surveillons la situation d'extrêmement près.

À Kuala Lumpur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et moi avons eu des réunions avec les chefs de gouvernement des pays de la ligne de front et des dirigeants de l'ANC qui sont venus nous trouver. Ils appuient à fond les initiatives que le Canada prend depuis maintenant quatre ou cinq ans, ils sont reconnaissants au Canada et au Parlement du Canada de la direction qu'ils ont prise et ils sont aussi réconfortés de nous entendre dire qu'advenant un ralentissement dans les progrès qui s'accomplissent, le Parlement et le gouvernement du Canada n'hésiteraient pas à prendre d'autres mesures pour que règne la justice et que soit aboli l'apartheid en Afrique du Sud.

M. le Président: Le député de Scarborough—Rouge River peut poser une dernière question.

* * *

AIR INDIA

M. Derek Lee (Scarborough—Rouge River): Monsieur le Président, en l'absence du solliciteur général, j'adresserai ma question au premier ministre.

Il y a déjà plus de quatre ans et demi qu'a eu lieu l'attentat à la bombe contre l'avion d'Air India. Des centaines de Canadiens ont péri ou perdu des êtres chers dans cette tragédie. Ce crime n'a pas encore été élucidé.

Pareil retard est un véritable affront infligé aux victimes canadiennes de ce drame.

Le solliciteur général doit veiller à l'efficacité de l'application de la loi au Canada. Or, cinq ans pour mener une enquête, c'est trop. Je voudrais savoir, tout comme les familles concernées, quand l'enquête sera terminée et quand une commission d'enquête publique sera chargée de cette question.

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, je réponds au nom du solliciteur général. La Chambre sait bien, j'en suis convaincu, que le gouvernement prend cette question très au sérieux. L'enquête se poursuit, et dès que nous aurons des résultats que nous pourrions rendre publics, nous vous les communiquerons.

* * *

MOTION D'AJOURNEMENT (ARTICLE 52)**LE RAPPORT SUR LA CONDAMNATION DE DONALD MARSHALL**

M. le Président: Je dois attirer l'attention de la Chambre sur le fait que, à une autre occasion, j'ai reçu une demande du député de York—Centre en vertu de l'article 52 du Règlement. Ce dernier me demandait d'ajourner la Chambre afin de discuter d'une question précise et importante liée au rapport de la commission royale dans l'affaire Donald Marshall. Le député a remis sa déclaration à la Chambre. Bien sûr, je l'ai étudiée attentivement. C'est une question sérieuse, mais je pense que, du moins pour l'instant, elle peut être traitée d'une autre façon, et il ne serait pas opportun d'y donner suite en ce moment. Je remercie le député.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

DÉCRETS DE NOMINATION**DÉPÔT DES DÉCRETS ET RENVOI AUX COMITÉS PERMANENTS**

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer dans les deux langues officielles un certain nombre de nominations par décret qui ont été effectuées par le gouvernement. En vertu du paragraphe 110(1) du Règlement, ces nominations sont réputées